



**COMMISSION ELECTORALE**  
**Réunion du JEUDI 8 OCTOBRE 2020**  
**P.V. N° 1**



**Président :** M. SAVOUREUX Alain

**Secrétaire :** M. VIDAL Claude

**Présents :** MM GAYRAL René, LANDETE Jean-Claude, SOULIE Gérard

**Excusés :** MM GARIBAL Didier, RIGAL Francis

.....

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relative à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité Directeur et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité Directeur, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser au comité de direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

.....

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales valablement réunie a procédé à l'ouverture des enveloppes et examiné la recevabilité des candidatures pour l'élection du Comité Directeur par l'Assemblée Générale du 6 novembre 2020.

.....

La Commission passe à la vérification des deux listes candidates reçues par lettres recommandées avec Accusé de Réception, dont la date limite d'envoi était fixée au 05 octobre 2020.

**Liste portée par M. Arnaud DELPAL**

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| Président :          | DELPAL Arnaud         |
| Président Délégué :  | LEMOURIER Jean-Michel |
| Vice Président :     | PLENECASSAGNE Franck  |
| Secrétaire Général : | CHAOMLEFFEL Aline     |
| Trésorier Général :  | CUSSAC Christian      |
| Secrétaire Adjoint : | BARNIER Serge         |

Trésorier Général Adjoint : JEAY Nicolas  
Arbitre : BLANC Christophe  
Educateur : TREBOSC Cyril  
Femme : VIARGUES BRAVO Stéphanie  
Médecin : MAVIEL Patrick  
Membres : BEL Patrick  
BESSIERE Jean-Marc  
BOUYSSOU Roger  
CABOT René  
CAUMES Jean-Louis  
CLOT Pierre  
DEBANC Bernard  
LATAPIE BOULOC Béatrice  
LUBAN Eric  
PEDROSA Eric  
POUX Christian  
SALOMON Patrick

Les conditions générales d'éligibilité aux Statuts du District étant requises pour cette liste :

La liste candidate a été envoyée dans les délais et comporte 23 membres  
Chaque membre est majeur et licencié depuis au moins 6 mois  
Chaque membre a déclaré ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation faisant obstacle à son inscription sur les listes électorales  
Les justificatifs nécessaires pour la qualité d'Educateur – d'Arbitre et Médecin ont été fournis.

La Commission jugeant en premier et dernier ressort déclare la liste ci-dessus recevable pour l'élection au Comité Directeur du District Aveyron Football du 6 novembre 2020.

.....

**Liste portée par M. Pierre BOURDET**

Président : BOURDET Pierre  
Président Délégué : PASSENEAU Grégory  
Vice Président : ABAD Christelle  
Secrétaire Général : ANSELMY Jean-Marc  
Trésorier Général : PRADALIER Damien  
Secrétaire Adjoint : BELET Michel  
Trésorier Général Adjoint : BORG Bernard  
Arbitre : CAMPREDON Didier  
Educateur : DANGLES Joris  
Femme : BOURDONCLE Géraldine  
Médecin : MEINNIER Philippe  
Membres : MARITAN Patrick  
BIROT Alexandre  
MAZET HORTELANO Karine  
DALMON André  
COURDERC Alexandre  
GRIALOU Lilian  
MATHA Benoît  
ROUX Claude  
GUITARD Marc  
REGIS Vincent  
TREMOLLET Laurent  
FABRE Lilian

Les conditions générales et particulières d'éligibilité sont jugées recevables à l'exception du représentant des Arbitres.

Un justificatif du titre d'Arbitre Honoraire manquant au dossier doit parvenir à la Commission avant le **LUNDI 12 OCTOBRE 2020 14H00**.

.....

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales juge en premier et dernier ressort.

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Judiciaire, dans un délai de 5 ans à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire du Comité National Olympique et Sportif Français, en vue d'une procédure de conciliation, dans un délai de 15 jours, à compter de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions des Articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du Sport.

.....

**ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE**

Le nombre de délégués représentant les Clubs de District est le suivant :

10 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est supérieur ou égal à 15 000  
5 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est inférieur à 15 000

La délégation de 5 membres élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au minimum de 2 dirigeants de Club n'appartenant pas au Comité de Direction du District.

Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du Comité de Direction du District.

Un nombre si possible identique de membres suppléants devra aussi être élu par l'Assemblée Générale du District.

.....

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales valablement réunie a procédé à l'ouverture des enveloppes et examiné la recevabilité des candidatures pour l'élection de la délégation du District Aveyron Football par l'Assemblée Générale du 6 novembre 2020 pour l'Assemblée Générale de la Ligue Football Occitanie.

La Commission passe à la vérification des candidatures individuelles reçues par lettres recommandées avec Accusé de Réception, dont la date limite d'envoi était fixée au 05 octobre 2020.

DEBANC Bernard  
CHAOMLEFFEL Aline  
CLOT Pierre  
LATAPIE BOULOC Béatrice  
LEMOURIER Jean-Michel  
WILFRID Loïc  
PONS Michel  
TRIADOU Eric  
PALOUS COURTIAL Bernard  
PASSENEAU Grégory  
PRADALIER Damien  
ROUX Claude  
TREMOLET Laurent

Après étude des candidatures, les conditions d'éligibilité définies à l'Articles 13-2 des Statuts du District Aveyron Football étant remplies, la Commission, jugeant en premier et dernier ressort déclare l'ensemble des candidatures ci-dessus recevable pour l'élection de la délégation du District Aveyron Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie .

.....

En raison des conditions sanitaires actuelles, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales propose au Comité Directeur le vote électronique pour l'élection du Comité de Direction du District Aveyron Football ainsi que pour celle des délégués du District Aveyron Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Football Occitanie.

.....

Le Président,  
Alain SAVOUREUX

Le Secrétaire,  
Claude VIDAL